



FEDERATION MALAGASY DE FOOTBALL
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE

DÉCISION n° 034/FMF/CEN/23

Portant publication de la liste définitive des candidats à
l'élection du président de la FMF

LA COMMISSION ELECTORALE

Vu les Statuts de la FIFA et de la CAF,
Vu le Statut de la FMF et son règlement d'application,
Vu le Code électoral de la FMF en date du 13 Mars 2023, approuvé par la FIFA et l'AGO en date du 04 Mars 2023,
Vu la décision n°001/FMF/23 portant nomination des membres de la Commission Électorale Nationale de la FMF,
Vu la décision n° 002/FMF portant nomination des membres de la Commission de Recours à la Commission électorale de la FMF,
Vu le guide électoral de mai 2023,
Vu le principe d'indépendance de la CEN,

La commission électorale composée de :
RALAVARISOA Beby Fabienne, Présidente,
RAKOTONIRIANA Daniel, Vice-Président,
RANDRIAMPARANY Jocelyn, membre
TATAFRAKY Benjamin, membre
MAMINIRINA Jolce, membre,

à l'unanimité

DECIDE :

Article premier : Sont déclarés définitivement candidats au poste de Président de la Fédération Malagasy de Football les personnes ci-après :

- RAKOTOMALALA Handriniaina Stanislas
- VICTORIEN Andrianony
- RANDRIAMANAMPISOA Alfred
- ASTINA Douglas Wilson
- RAKOTOMAMONJY Neypatraiky André

Article 2 : L'élection aura lieu le 14 Octobre 2023 à Antananarivo.

Article 3 : Une séance de tirage au sort sera organisée le Mercredi 27 Septembre 2023 au siège de la FMF Isoraka, pour l'attribution du numéro de chaque candidat.

Article 4 : La présente décision entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

Antananarivo, le 25 Septembre 2023



Pour la Commission Electorale Nationale,
La Présidente

RALAVARISOA Beby Fabienne